



FÈRE-CHAMPENOISE NORMÉE

Février 2024

Le petit Fertion n°2



VOIRIE

Nous vous rappelons que l'entretien des trottoirs incombe à chaque riverain. En cette période hivernale, chacun se doit de faire le nécessaire afin de sécuriser au mieux le trottoir devant son habitation ou son commerce pour la sécurité des piétons.

Par ailleurs à juste titre, des plaintes nous parviennent régulièrement quant aux déjections canines qui décorent nos trottoirs ou nos espaces verts.

Ces espaces ne sont pas dédiés aux chiens et ne sont, en aucun cas, des trottoirs à leur usage. Outre le décor désastreux proposé aux passants et riverains qui ont ce spectacle sous leurs fenêtres, les enfants sont appelés à gambader sur ces espaces verts. N'oublions pas, non plus, le risque pour les personnes âgées de glisser sur ces déjections. Tous ces motifs devraient être un frein à cette détestable habitude de laisser faire n'importe quoi à son chien.

Des « toutounettes » sont toujours disponibles à l'accueil de la mairie gratuitement.

PERMANENCES

Maison de l'Habitat

Mardi 20 février 2024 de 9 h 30 à 11 h 30 à la mairie

Assistante sociale

Tous les vendredis de 10 h à 12 h à la maison médicale, uniquement sur rendez-vous au
03.26.80.51.49

OPAH

(Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat)

Mardi 20 février 2024 de 9 h 30 à 11 h 30 à la Communauté de Communes
au 150 rue des Verriers

ÉLECTIONS

Les prochaines élections européennes se dérouleront le dimanche 9 juin 2024 afin d'élire les représentants au Parlement européen en un seul tour.

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections ? N'oubliez pas de vous inscrire en suivant l'une des différentes démarches ci-dessous. Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote.

- En ligne, grâce au téléservice disponible sur Service-Public.fr sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisé.
- En mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n° 12669*02 de demande d'inscription.
- Par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n+ 12669*02.

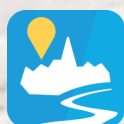
RÉSERVATION DES SALLES

Nous constatons régulièrement des réservations de salle non occupée, et personne ne prévient pour annuler la réservation. La commune dispose de peu de salles pour satisfaire les besoins de tous, aussi, nous demandons aux personnes de prévenir à l'avance en cas de non occupation de la salle réservée afin d'attribuer celle-ci à une autre association.

AGENDA

- ◆ 9 février : loto de l'école élémentaire
- ◆ 10 février : carnaval organisé par la coopérative de l'école maternelle
- ◆ 1^{er} avril : chasse à l'œuf
- ◆ 9 juin : élections européennes

Pour paraître dans le prochain rendez-vous, les associations doivent envoyer leurs articles **avant le 15 de chaque mois** sur la boîte mail accueil@fere-champenoise.fr **Tel : 03 26 42 40 35**



Retrouvez nous sur le site Internet IPNS distribué par la commune

Directeur de publication : Gérard GORISSE

